



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Docteur Michel Legmann

Président

Nos références à rappeler sur tout
échange de correspondance
ML/FJ/fd/Exercice professionnel
D 09 083 001
Objet : Médecins conseils

Contact ☎ Mme F. DERVARIC
Tél : 01.53.89.32.85 -

Monsieur le Dr Jean-François GOMEZ
Secrétaire national
Syndicat général des praticiens conseils
des organismes de sécurité sociale
39, rue Massé
75009 PARIS

Paris, le 24 mars 2009

Monsieur le Secrétaire national et cher confrère,

Vous trouverez, ci-joint, copie d'un courrier que j'adresse à Mme Roselyne BACHELOT,
ministre de la Santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire national, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.

Docteur Michel LEGMANN

PJ



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Docteur Michel Legmann

Président

Ministère de la Santé et des Sports
Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé et des Sports
14, avenue Duquesne
75350 PARIS Cedex 07 SP

Nos références à rappeler sur tout
échange de correspondance
ML/FJ/fd/Exercice professionnel
D 09 076 001

Contact ☎ M. Francisco JORNET
Tél : 01.53.89.32.71 -

Paris, le 17 mars 2009

Madame la ministre,

Je tenais à vous faire part de notre inquiétude sur le risque d'éclatement du corps des médecins conseils du régime général à la faveur de la mise en place des Agences régionales de santé.

L'existence d'un corps unique des praticiens conseils contribue à la qualité de la maîtrise médicalisée et à l'indépendance des médecins qui la mettent en oeuvre. Le démantèlement du réseau national et la mise en oeuvre d'actions centrifuges sur le plan régional mettent également en cause l'équité de traitement des médecins contrôlés avec des actions sans cohérence d'ensemble et des méthodes de contrôle qui peuvent varier d'une région à l'autre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en tenir compte lors de l'examen du projet de loi au Sénat, notamment en faisant en sorte que la mise à disposition reste le seul cadre d'activité des praticiens conseils au sein des Agences régionales de santé.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

et les cordialement à vous.

Docteur Michel LEGMANN